



Fiche d'inscription et de renseignements

Année scolaire 2026/2027

Syndicat Intercommunal des affaires scolaires de Montreux-Jeune et environs (SIAME)

27 rue principale
68210 Montreux-Jeune
03.89.89.42.97
siame68@orange.fr

ENFANT

Nom et prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Classe	
Médecin généraliste	
Observation(s) lié(es) à la santé de l'enfant	

Présence de l'enfant à l'Accueil

Cochez les cases correspondantes

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Toutes les semaines				
Uniquement les semaines paires				
Uniquement les semaines impaires				
Autres inscriptions RÉGULIÈRES: Merci d'indiquer les modalités				
Fréquentation occasionnelle				

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

	Mère (si autre lien avec l'enfant, précisez :) <input type="checkbox"/> responsable légal de l'enfant	Père (si autre lien avec l'enfant, précisez :) <input type="checkbox"/> responsable légal de l'enfant
Nom et prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse du domicile		
Tel. Domicile		
Tel. Portable		
Adresse mail		
N° de sécurité sociale		
Profession		
Employeur (dénomination + adresse)		
Tel professionnel		
Lien entre les personnes indiquées ci-dessus	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> séparé ou divorcé	

Règlement

1- Je m'engage à payer l'intégralité des frais m'incombant (le cas échéant les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels), la cotisation annuelle de 30€ pour le premier enfant inscrit, puis 10€ par enfant supplémentaire de la même famille, en fonction de la fréquentation dans la structure (4€/enfant/accueil) et dès réception de la facture émise par le Syndicat Intercommunal (selon les modalités indiquées dans le règlement d'accueil).

2- J'autorise :

- le Responsable de l'Accueil Jean Freund à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale), rendues nécessaires par l'état de l'enfant et suivant les prescriptions des médecins.

oui non

- les personnes suivantes peuvent venir chercher mon enfant, en cas de maladie, ... :

(nom - prénom – n° Tél. des personnes autorisées, lien avec l'enfant)

.....
.....
.....
.....

Les personnes autorisées devront se munir d'une carte d'identité, afin de reprendre l'enfant. Le Syndicat sera donc déchargée de toute responsabilité en cas d'accident, à partir du moment où l'enfant aura quitté les lieux.

3- Dans le cadre de l'établissement d'un album souvenir en fin d'année scolaire, j'autorise le personnel de la garderie à prendre mon enfant en photo : oui non

4- J'atteste que mon enfant bénéficie d'un « contrat d'assurance de personne », couvrant les dommages corporels, auxquels il pourrait être exposé dans le cadre de son accueil et j'en fournis le justificatif en copie.

Je certifie avoir pris connaissance de toutes les informations concernant l'Accueil Jean Freund, via le règlement et en accepte toutes les conditions.

Par ailleurs, je certifie exacts tous les renseignements donnés sur la fiche d'inscription.

Fait à, le

Signature des représentants légaux :

Documents à joindre

- Copie de ce présent règlement approuvé et signé
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé
- Une attestation indiquant que l'enfant bénéficie d'une assurance Responsabilité Civile
- Le cas échéant, pour les parents divorcés ou séparés, la notification de garde de l'enfant

Dépôt du dossier : boîte aux lettres du SIAME

Seul un dossier complet pourra être traité

Cadre réservé à l'administration :

Date de dépôt du dossier :

Pièces OBLIGATOIRES fournies :

- Fiche d'inscription et de renseignements complète
- Règlement d'accueil
- Copie du carnet de vaccination
- Attestation de responsabilité civile
- En cas de divorce ou de séparation : notification de garde de l'enfant